Image not found or type unknown

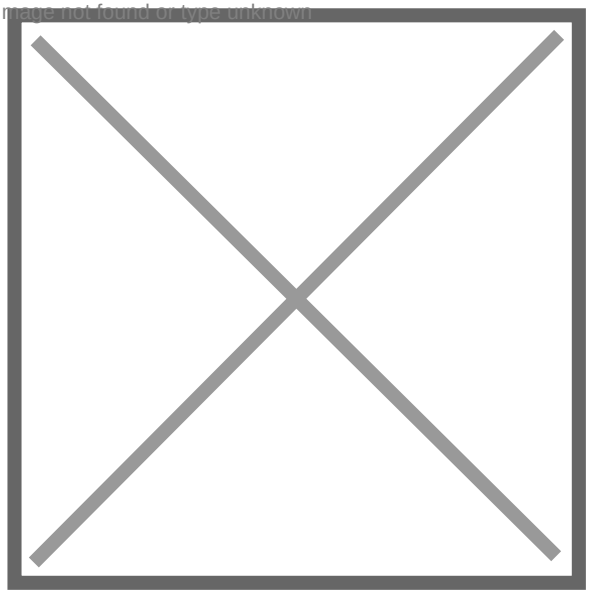

Amande Stupéfiant en Allemagne

Par **PaulSchaeffer**, le **08/06/2018** à **19:27**

Bonjour,

Je vous contacte aujourd'hui puisque j'ai besoin d'un renseignement.

Au mois de janvier je me suis fait arrêter au volant de ma voiture par la douane allemande en rentrant d'un week-end passé à Amsterdam avec des amis. Mes deux amis avaient ramené chacun 8 g à 12 g de cannabis pour leur consommation personnelle. Moi je n'avais rien du tout et je n'étais pas au courant qu'ils en possédaient lors de notre retour en France.
Mes amis ont reçu des amandes de 3.000 et 6.000 €.
Exorbitant pour si peu je trouve...

Mais plus surprenant, j'ai reçu un courrier plus tard de la part de la douane me disant que je dois également payer une amande de 900 € ou aller en prison pendant 3 mois.
Je suis étudiant et n'ai pas de ressources. Je n'ai absolument rien à me reprocher et mes deux amis ont reconnu les faits et accepté de payer. J'ai fait un courrier dans ce sens en expliquant que je ne comprends pas en quoi je suis condamnable. Réponse laconique : payer 900 € ou aller en procès. Ne serait-ce pas une forme de racket ?

Que dois-je faire ? Si vous pouviez m'aider ou me guider vers quelqu'un qui le pourrait je vous en serait très reconnaissant.

Merci.

Par **amajuris**, le **09/06/2018** à **18:20**

bonjour,
nous sommes sur un site de conseils juridiques de droit français, nous ne pouvons donc par répondre à une question qui concerne le droit allemand.
je pense que la douane allemande ne vous a pas cru quand vous avez dit ne pas savoir que vos amis possédaient du cannabis surtout que c'était votre véhicule qui a servi à ce transport.
vos amis ont-ils confirmé votre ignorance.
salutations

Par **Tisuisse**, le **10/06/2018** à **07:13**

Bonjour,

Pour les douaniers, il s'agit de "trafic de stupéfiants", rien d'autre, et les transporteurs, ce que vous étiez, sont tout aussi sévèrement sanctionnés que les trafiquants.

Par ailleurs, vous écrivez ceci :
"Je suis étudiant et n'ai pas de ressources."
apparemment, vous avez quand même quelques ressources puisque vous possédez une voiture et une voiture ça coûte cher (assurances, carburant, entretien, etc.) et qu'un tel déplacement n'est pas gratuit, même si les frais sont divisés en 3. Les tribunaux allemands ne seront donc guère complaisants à votre égard et si vous allez au procès, la note risque d'être beaucoup plus sévère. Il vous reste la possibilité de travailler durant les vacances estudiantines pour payer votre dette.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés